

Jouy-le-Moutier est une commune de 17 500 habitants. Située dans le Val d'Oise, à 30 km de Paris. Labellisée APICité et 3^{ème} fleur mais également Patrimoine d'intérêt régional, notre ville possède de véritables trésors. Son dynamisme et son attractivité sont renforcés grâce aux nombreux services publics, à ses équipements culturels et sportifs, ainsi que ses associations et commerces.

Poste à pourvoir au : **dès que possible**

PROFIL

- Titulaire du grade de Gardien-Brigadier.
- Connaître son cadre légal et le Code de déontologie.
- Bonne capacité de communication et de prise de contact avec le public.
- Avoir de bonnes aptitudes de la gestion des conflits.
- Savoir travailler en équipe.
- Maîtriser l'outil informatique ainsi que les écrits professionnels.
- Avoir le sens du service public.
- Disponibilité, dynamisme, rigueur.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Titulaire du concours.
- Permis B obligatoire
- Rémunération statutaire, IAT 8, prime police 20%, prime annuelle (juin et novembre), heures supplémentaires, 25 CA et 15 RTT + 2 jours de fractionnement.
- Dotation armement de catégorie B (PSA Glock 17 et Gail 300 ml) et D (bâton télescopique).
- Mutuelle et Prévoyance.
- CNAS

MISSIONS

Sous la responsabilité du Chef de Service de la Police Municipale et en liaison avec l' élu en charge de la Sécurité, au sein de la direction Sécurité et Prévention, vous assurez la prévention et le respect du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique.

Au sein d'un poste de police fonctionnel offrant un environnement de travail agréable, vous viendrez renforcer l'équipe de deux policiers municipaux, une assistante administrative et comptable, un agent d'accueil ainsi qu'un centre CSU composé de trois O.V.P.

ACTIVITÉS

Vous exercez les missions suivantes :

- Assurer des patrouilles de surveillance générale (pédestre et véhiculée) ;
- Assurer une présence de proximité auprès de la population afin de favoriser la prévention ;
- Appliquer les pouvoirs de police du Maire et faire respecter ses arrêtés ;
- Relever et verbaliser les infractions au Code de la Route et au stationnement ;
- Collaborer ponctuellement avec les acteurs locaux de la vie économique et sociale, le milieu associatif et partenaires sociaux ;
- Participer à des actions de prévention à destination de plusieurs types de public (écoliers, seniors, ...) ;
- Surveiller les établissements scolaires ;
- Veiller à la sécurité des biens et des personnes (surveillance des bâtiments publics, opération tranquillité vacances, ...) ;
- Assurer la surveillance des manifestations organisées par la ville (manifestations publiques et cérémonies officielles) ;
- Travailler en collaboration avec les agents chargés de la vidéo protection ;
- Travailler en partenariat avec la Police Nationale et tous les services communaux ;
- Rédiger des écrits professionnels (procès-verbaux, mains courantes et rapports d'information) en rendant compte à sa hiérarchie.

PARTICULARITÉS DU POSTE

- Horaires avec amplitude variable en fonction des obligations de service